

# 12<sup>ème</sup> assemblée générale de « QUE DU VENT ! » à la Grande salle de Corcelles-le-Jorat, le 17 avril 2024

---

A 20h03, Jean-Claude Perey, Président, ouvre la séance avec les salutations d'usage, en remerciant les membres qui ont répondu à la convocation.

## **Sont excusés :**

Béatrice et Raymond **Corbaz**, Roland **Gisclon**, Marguerite **Seeberger**, Claude **Gavillet**

Personne n'ayant des remarques quant à l'ordre du jour, l'assemblée est ouverte.

## **Point 1, PV de l'assemblée générale 2023**

Lecture est faite par son auteur, Vincent Jost. Le PV ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

## **Point 2, infos du Président**

Le Président Jean-Claude Perey tient à relever les tâches exécutées par le bureau, notamment Christophe Balissat pour la mise à jour du site internet et sa présence à d'autres AG, par exemple PLCH, ainsi que Bertrand Clot et Vincent Jost pour d'autres sujets, ainsi que Rudi Dobler pour la comptabilité.

Notre Président relève que c'est grâce aux membres et au comité que notre association est toujours en vie, et malheureusement aussi à cause du promoteur ALPIQ qui n'a pas abandonné le projet contrairement à Romande Energie il y a quelques années à Vulliens et à Chavannes-sur-Moudon.

Les activités en 2023 ont été la gestion courante, le suivi de l'actualité, le suivi de la politique ainsi que la participation à diverses AG, la promotion du référendum national contre la loi sur l'énergie, sa préparation lors d'une séance à Berne. Le référendum abouti sera détaillé en 2<sup>ème</sup> partie.

Il faut croire en notre combat : en mars dernier les lucernois ont refusé un projet de parc éolien. En France des associations toujours plus nombreuses gagnent quelques combats. Si vous aimez nos paysages, notamment le Jorat, je vous rappelle le sondage de 2022 qui classe les paysages comme première préoccupation de nos concitoyens, devant la sécurité et la santé !

Ces infos ne soulevant aucune remarque nous passons au point suivant.

## **Point 3, rapport de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes**

Notre caissier Ruedi Dobler nous donne lecture des comptes qui bouclent au 31.12.2023 avec un solde de 23'604.69 Fr.

Question est posée quant à la somme versée à la Vaudoise Assurance. C'est une RC.

Question est posée quant à une protection juridique. Cela n'en vaut pas la peine.

Les vérificateurs, Monsieur Reto Graf et Madame Christelle Debieux donnent connaissance de leur rapport par la voix de M. Graf. Les vérificateurs remercient Ruedi Dobler de la bonne tenue des comptes de l'association.

En conséquence les vérificateurs proposent à l'assemblée:

- d'approuver les comptes tels que présentés
- d'en donner décharge avec remerciements, au caissier Ruedi Dobler, au comité, ainsi qu'aux membres de la vérification des comptes

#### **Point 4, approbation des comptes et du contrôle des comptes**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge en est donné au caissier et au comité.

#### **Point 5, cotisations**

Le comité propose de les garder telles quelles, c'est-à-dire 50 Fr. pour une personne, 75 Fr. pour un couple.

Personne ne demande la parole. La proposition est mise au vote et est acceptée à l'unanimité.

#### **Point 6, élection du comité et de l'organe de contrôle**

##### **Comité:**

Le comité est composé actuellement de 6 membres: Manuela Gavillet, Rudi Dobler, et les 4 derniers membres qui forment le bureau: Vincent Jost, Bertrand Clot, Christophe Balissat et notre Président Jean-Claude Perey.

Les 6 membres sortants sont d'accord de poursuivre leur tâche et Jean-Claude Perey remercie ses collègues pour le travail accompli.

Nous souhaitons s'adjoindre un 7<sup>ème</sup> membre, idéalement à l'aise en compta afin de reprendre à terme la tâche de Rudi Dobler.

Aucune proposition ne venant de l'assemblée, celle-ci réélit ces 6 membres par acclamation.

##### **Organe de contrôle:**

Monsieur Reto Graf et Madame Christelle Débieux ont siégé deux fois. Les statuts leur permettent de fonctionner pour un 3<sup>ème</sup> mandat, ainsi que Monsieur Raymond Blanc suppléant. Ces derniers sont remerciés et reconduits par applaudissements.

#### **Point 7, propositions individuelles et divers**

Aucune proposition ou demande n'a été reçue avant cette assemblée.

## 2<sup>ème</sup> partie, non-statutaire

Informations importantes : rejet du projet Belcoster Ballaigues, Jougne, par le TF

situation du parc eoleJoratsud

référendum national "Manterlerlass"

initiative nationale "Droit des communes"

initiative nationale "Protection des forêts"

Pour les détails de ces infos, parole est donnée à Bertrand Clot pour la situation éolienne générale et à Christophe Balissat pour les actions passées et en cours.

### **Bertrand Clot :**

Sainte-Croix: une fois le projet démarré ça a été mené tambour battant. on n'a aucune idée de la quantité d'énergie produite.

Certains quartiers sont gênés, d'autres pas. Bernard Jeanneret fait des études de nuisances.

EolJorat Nord: tout est bloqué car les communes se sont aperçues que toutes les questions étaient encore ouvertes. En attente des résultats EolJorat Sud.

Alpic s'est séparé de Kohle+Nussbaumer.

Alpic a fondé une S.A. qui s'appelle EolJorat Nord.

Tous les terrains prévus pour les éoliennes d'EolJorat Nord sont des terrains communaux.

EolJorat Sud: explication est donnée sur les tenants et aboutissements des PPA, mises à l'enquête, etc.

On aura besoin des membres pour faire des oppositions.

Vue, effets stroboscopiques et danger pour les routes sont à citer.

Victoire à Bel-Coster !

### **Christophe Balissat :**

met l'accent sur les initiatives et demande que chaque membre collecte des signatures. Il faut voter NON le 9 juin, mais les initiatives sont plus importantes.

Ester demande qui a choisi les sites. C'est le Canton. D'autres possibilités de parcs sont en réserve.

Certains promoteurs privés viennent vers les communes pour proposer des éoliennes sur des terrains privés.

Pour plus d'infos visitez notre site internet et celui de PLVD.

Le Président Jean-Claude Perey remercie tous ceux qui ont payé leurs cotisations et encourage les autres à le faire. Des BV pour ceux qui l'auraient perdu, des bulletins d'adhésion à remettre à vos voisins ou à vos proches sont à disposition ainsi que des listes de signatures

Il remercie encore les membres présents de s'être déplacé jusqu'à Corcelles-le-Jorat les invite à l'agape traditionnelle préparée par Manuela Gavillet et clôt l'assemblée à 21h41.

Vincent Jost, secrétaire

Jean-Claude Perey, Président